

BRAWO® HT

Résine époxy à deux composants pour imprégnation de conduites souples en fibres composites dans les opérations d'assainissement des conduites d'eaux usées.

Propriétés du produit

- Résine époxy de basse viscosité pour l'entretien de pièces exposées en permanence à l'humidité, en contact avec des eaux usées
- niveau élevé de non-déformation garantis (niveau de non-déformation (HDT) à la température >93°C conforme à la DIN 75-2)
- grande résistance
- bonne tenue aux acides et aux bases
- utilisable également sur substrat humide (conduites d'eaux usées)
- bonnes caractéristiques d'adhésion sur béton, métaux, briques, céramiques
- innocuité physiologique totale (après durcissement complet)
- résistance au feu, au moins niveau normalement inflammable B2 (selon la norme DIN 4102)

Domaines d'application

- imprégnation de textiles pour assainissement de conduites d'eaux usées
- réparation des conduites et canalisations endommagées
- réhabilitation de conduites soumises à des températures élevées
- réhabilitation de conduites à l'intérieur des habitations

Conseils pour la mise en œuvre

Préparation du substrat

Le substrat doit être propre, débarrassé de toute poussière, trace d'huile, graisse ou autres matières ayant un effet séparateur.

Il peut être sec ou humide. L'assise doit être suffisamment portante et présenter une résistance à l'arrachement d'au moins 1,5 N/mm².

Mélange

Les composants de base et durcisseur doivent être mélangés soigneusement et de manière homogène au moyen d'un agitateur mécanique tournant lentement. On peut aussi avoir recours à des équipements appropriés de dosage et mélange pour résines.

Respecter les proportions indiquées pour le mélange.

Vider complètement le bidon ou le fût (pour des raisons de traitement ultérieur des déchets).

Application

L'application des résines BRAWO® se fait par un processus de diffusion et d'imprégnation.

Le textile à imprégner doit être sec, sinon la diffusion du produit par capillarité dans les fibres n'est pas possible : risque de perte de résistance mécanique.

Avant de commencer l'opération, s'assurer qu'il n'y aura pas d'arrivée d'eau dans la zone d'assainissement en cours de traitement.

Sécurité

Respecter les précautions d'usage lors de la mise en œuvre des résines réactives. Porter une tenue de protection adaptée, des gants et des lunettes de sécurité (ou un masque le cas échéant). Noter impérativement les mises en garde et les recommandations données sur les étiquettes et les fiches techniques de sécurité.

Caractéristiques techniques du BRAWO® HT

(valeurs données pour une température de + 23 °C et une humidité relative de 50 %, sauf autre indication particulière)

Caractéristiques / propriétés	Unité	Valeur	Remarques
Base / nombre de composants		résine époxy / deux	
Rapport de mélange	en masse	5 : 1	composant A : composant B
Densité (mélange)	kg / l	1,32	
Temps de conservation pour 100 g de préparation	Minutes	45 (±6)	préparation dans un bac en PE montée en température du produit de +22 °C à +40 °C température matériau : +18°C Température de l'air : +22°C
Délai avant durcissement 12 kg	Minutes	env. 35	à +15 °C température matériau / température ambiante, montée en température jusqu'à +40 °C
Temps de traitement du textile imprégné en fonction de sa longueur	Minutes	env. 70	à +20 °C température de l'air
Temps de durcissement du textile imprégné, jusqu'à baisse de la pression de mise en œuvre	Heures Minutes Minutes	env. 18 env. 140 env. 80	à +15°C à +50°C à +70°C (HDT > 93°C)
Consommation :	l * mm / m ²	0,95 en général	fonction de la densité et de l'épaisseur du textile ou du feutre utilisé
Résistance chimique totale en cas de durcissement à chaud après	jours	env. 7	
Conditions de mise en œuvre	°C	+5 à +30	température de l'air ambiant et du substrat

Caractéristiques du produit BRAWO® HT

Couleur	vert
Produits de nettoyage	Produit de nettoyage MC U
Stockage	Stockable au minimum 12 mois dans les récipients originaux fermés hermétiquement à des températures comprises entre +5 °C et +30 °C et dans un environnement sec. Stockage à l'abri du gel. Amener à une température entre +13 °C et +15 °C avant la mise en œuvre. Nous recommandons un entreposage en armoire climatique pour le contrôle de la température.
Évacuation et recyclage des conditionnements usés	Les fûts ou bidons sans reliquat de produit peuvent être dirigés vers les filières de recyclage. Mélanger dans les proportions indiquées et durcir les restes de produits. Les résine et adjuvant durcis peuvent être remis à la collecte des déchets résiduels (classification de déchet AVV200301, déchets urbains mixtes). Chacun des composants du produit doit être considéré comme déchet spécial et donc dirigé vers une filière de traitement et valorisation spécifique.

Consignes de sécurité :

Les hautes températures raccourcissent les durées indiquées, les basses températures les rallongent. En général un changement de température de 10 °C entraîne selon le cas une division par deux ou un doublement de la durée indiquée. Les deux composants doivent être accompagnés d'un marquage en conformité avec la réglementation sur les produits dangereux. Observer les recommandations d'emploi données sur les conditionnements des produits par les fournisseurs. Noter les avis, mises en garde et recommandations sur les étiquettes et les fiches techniques de sécurité.

Remarque : Les indications données sur cette fiche technique sont basées sur notre expérience, elles ne constituent pas des informations ayant une valeur absolue. Ces recommandations doivent faire l'objet d'une évaluation compte tenu de l'utilisation envisagée et des contraintes spécifiques au site. Elles rentrent dans le cadre des règles générales de bonne pratique devant être observées dans l'application envisagée. Ceci dit, nous assumons la responsabilité de l'exactitude de ces indications dans le cadre de conditions de vente et de livraison. Des recommandations de nos collaborateurs s'écartant des indications mentionnées dans nos fiches techniques ne nous engagent que si elles sont confirmées par écrit. Dans tous les cas, les règles générales de bonne pratique dans la profession devront être observées. Etat : 01/2021